

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

# JOURNAL D'Hygiène Populaire

ORGANE OFFICIEL DE LA

SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

Redacteur en chef: Dr J. I. DESROCHES.

## COMITÉ DE RÉDACTION

Dr A. T. BROUSSEAU.  
Dr NORBERT FAFARD.  
Dr. JOS. ASSELIN.  
Dr H. E. DESROSIERS.  
Dr A. LAMARCHE.  
H. R. GRAY.  
Dr A. G. A. RICARD.  
Dr J. E. BERTHELOT.  
Dr. S. LACHAPELLE.  
Dr. J. D. GAUTHIER.  
Dr. C. N. BARRY.  
F. B. JAVALLEE.  
Dr. H. JEANNOTTE.

Dr J. A. LARAMÉE.  
Dr E. P. LACHAPELLE.  
Dr A. B. LAROCQUE.  
Dr A. A. FOUCHER.  
J. L. ARCHAMBAULT.  
Dr A. LAPORTE.  
Dr M. J. PALARDY,  
Dr G. ARCHAMBAULT.  
Dr. A. T. BRISSON.  
Dr. ED. GAUVREAU.  
JOS. HAYNES.  
S. LACHANCE.  
Dr. J. A. LEBLANC.

Dr W. H. HINGSTOR.  
Dr W. MOUNT.  
Dr L. J. V. CLÉROUX.  
C. A. PFISTER.  
L. H. ARCHAMBAULT.  
EMILE VANIER.  
Dr LS. LABERGE.  
Dr S. DUVAL.  
Dr. A. PICHÉ.  
D. J. E. TREMBLAY.  
Dr. M. FILIATRAULT.  
Dr. J. PELLETIER.  
Dr. F. C. T. LAMOUREUX.

Notre Correspondant en Europe est Mr. A. HAMON, No. 132, Avenue de Clichy, Paris.

*Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration du journal doit  
être adressé au*

**Dr. J. I. DESROCHES, No. 1155, rue Mignonne, ou Boite 2027 P.O., Montreal.**

**REVUE MENSUELLE.**

**Prix de l'abonnement : \$1.50 par année, payable d'avance.**

Un numéro spécimen sera envoyé à toute personne qui en fera la demande.

IMPRIMERIE W. F. DANIEL, Coin des rues St-Gabriel et Ste-Thérèse.

## NOS MEMBRES CORRESPONDANTS.

M. A. HAMON, publiciste, membre de diverses Sociétés d'Hygiène est notre Correspondant en Europe.

M. LE DR. C. DEGOIX, officier d'Académie, rédacteur en chef du Journal; Le Petit Médecin, Paris.

M. LE DR. FELIX BREMOND, officier de l'Instruction publique, rédacteur au Mouvement hygiénique, Paris.

M. JOSEPH DE PIERA SANTA, Membre de la Société Française d'Hygiène, Secrétaire de la rédaction du Journal, L'Hygiène Pratique de Paris.

M. LE DR. E. L. BERTHERAND, officier d'Académie, directeur du journal médical de l'Algérie, Secrétaire du Conseil départemental d'Hygiène et de Salubrité publique d'Alger.

M. LE DR. ALBERT PALMBERG, Président de la Commission de Salubrité de Wiborg (Finlande),

M. LE DR. UTUDJIAN, Médecin du Palais Impérial, rédacteur du journal Hygiénique (Sehate) de Constantinople.

M. LE DR. D. PECHEDIMALJI, Médecin consultant de sa Majesté Impériale le Sultan, Constantinople.

M. LE DR. D. GEORG. ASP, professeur à l'Université d'Heltingfors. vice-président du Conseil municipal.

M. LE DR. GIUSEPPE BADALONI, membre de la Société d'Hygiène de Milan, de Fano (Italie).

M. LE DR. GIUSEPPE GALLI, membre de la Société d'Hygiène d'Italie, médecin du Conseil d'Hygiène de Plaisance.

M. LE DR. TOLOSA LATOUR, membre de plusieurs Sociétés, Madrid.

M. LE DR. FRÉDÉRIC ECKLUND, médecin de l'hôpital militaire de Stockholm.

M. LE DR. S. ZINNO, professeur à l'Université, membre au Conseil d'Hygiène de Naples,

M. LE DR. MARGOTTA, Secrétaire du Conseil d'Hygiène de Naples, Conservateur de la vaccine, directeur de la Gazzetta di Medicina

M. LE DR. ALFONSO MONTEFUSCO, médecin à l'hôpital Catugno à Naples rédacteur à la Gazzetta di Medicina.

M. LE DR. BIFULCO, médecin à l'hôpital Catugno, Collaborateur à la Gazzetta di Medicina.

M. LE DR. H. CARO, médecin à l'hôpital Catugno. Collaborateur à la Gazzetta di Medicina.

M. PETRO GARCIA FARIA Secrétaire du Conseil d'Hygiène de Barcelone, ingénieur de Caminos Canales y puertos.

M. DON MANUEL DE LUXAN Y GARCIA, Capitaine de ingénieur professeur à l'Académie militaire, Guadalagara, Espagne.

M. LE DR. VIURA Y CARRERAS, membre de diverses Sociétés d'hygiène Barcelone.

M. LE DR. ZINNIS, professeur de Pédiatrie, membre de diverses Sociétés Savantes, Athènes

M. DON E. ESTADA, ingénieur de Caminos Canales y puertos, Palma (Espagne).

M. C. WAGNER, architecte, membre de diverses Sociétés d'Hygiène, Grenoble

M. DON BENITO AVILES, directeur du Journal la Higiène. Madrid.

M. le Dr W. SCHULTHESS, membre de diverses Sociétés savantes, Zurich, Suisse.

M. le Dr. J. FELIX, membre du Conseil Sanitaire de Roumanie, professeur d'Hygiène à Bucharest.

M. le Dr. LAVRAND, professeur d'hygiène à la Faculté de Lille.

M. le Dr. G. GELABERT, directeur de la Higiène Barcelone.

M. le Dr. A. HARKIN, Médecin des Hôpitaux, membre de diverses Sociétés d'Hygiène, de Belfast. Irlande.

M. le Colonel BONKOWEKI BEY, chimiste de S. M. I. le Sultan, Constantinople.

# JOURNAL D'HYGIENE POPULAIRE

ORGANE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

VOL. IV

MONTRÉAL, AVRIL, 1888

No. 12.

## SOMMAIRE.

Traité Élémentaire d'Hygiène : *De l'hygiène de la peau.*—Bulletin mensuel.—Chronique de l'Hygiène en Europe.—L'avenir de l'hygiène. Considérations pratiques sur l'hygiène de la peau. — Quelques observations à propos de l'allaitement. —Nouvelles.

## TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HYGIÈNE.

### CINQUIÈME LEÇON.

#### *De l'hygiène de la peau.*

Nous avons montré, dans une leçon précédente, combien importe à la santé la pureté de l'air respirable. Maintenant comprenons bien cet autre précepte de l'hygiène, et si universellement négligé : la propreté corporelle est absolument nécessaire à la conservation de la santé comme elle est inséparable de la dignité de l'homme.

La propreté est une vertu privée, elle est aussi une vertu sociale. L'homme dans la société constitue un foyer d'émanations corporelles dont l'influence augmente par l'incurie ou diminue par la propreté. Chaque individu est solidaire de la santé d'autrui comme de la sienne propre. Aussi l'hygiène individuelle chez un peuple se symbolise par la manifestation d'une santé générale.

Par l'étude de cette leçon chacun pourra

se convaincre combien l'hygiène de la peau concourt au développement de la santé et à la régularité de la vie. Chacun pourra considérer avec nous le sujet qui nous occupe aujourd'hui comme le plus important peut-être parmi ceux dont se compose l'hygiène.

LE SIÈGE DU TACT.—La peau, cette enveloppe protectrice de l'homme, constitue le siège du tact. Des milliers de filets nerveux viennent s'épanouir et se terminer dans toute l'étendue de sa surface. La peau devient ainsi la source d'une incroyable richesse de sensibilité. Par son influence nerveuse elle protège et défend contre les agents extérieurs les organes qu'elle recouvre. De tel sorte que tout ce qui touche la peau atteint l'appareil nerveux, agit par conséquent en bien ou en mal sur l'économie. Des exemples démontreront mieux ces données physiologiques : une brûlure étendue, une éruption violente de scarlatine, peuvent déterminer des convulsions, le délire, la paralysie. Maintenant un autre exemple pour en faire voir l'action bienfaisante sur les nerfs : un bain tiède ou frais peut calmer un cerveau excité, combattre avantageusement l'insomnie ; un bain de vapeur peut guérir des névralgies ; des frictions, des massages, peuvent réveiller chez un noyé, un pendu, un asphyxié, les mouvements du cœur ou des poumons et l'arracher de la mort apparente. Enfin il ne faut jamais perdre de vue ce

principe physiologique : le mouvement de la vie est sous la dépendance immédiate du système nerveux. La machine vivante toute entière a donc des liaisons très étroites avec la santé de la peau et est donc gravement compromise quand cette dernière vient à fonctionner incomplètement.

La peau et la santé nerveuse qui sont si étroitement liées ensemble, suffiraient à rendre indispensable l'hygiène de cet organe. Mais d'autres raisons viennent encore se grouper à celle là : fonction de respiration ; fonction de sécrétion ; fonction d'excrétion ; fonction d'absorption.

**FONCTION DE RESPIRATION.** Comme le poumon la peau respire, absorbe de l'oxygène, exhale de l'acide carbonique et des vapeurs d'eau. Ce fait se démontre expérimentalement en maintenant par exemple un bras dans un manchon un verre rempli d'oxygène pur, bien fermé : au bout d'un certain temps on constate une diminution d'oxygène et la présence d'acide carbonique.—Cette fonction est suffisante pour être indispensable à la vie : un animal dont la peau est rendue imperméable par un enduit de goudron, meurt de refroidissement et d'asphyxie de la même manière que si on le privait d'air respirable.

La respiration pulmonaire seule ne suffit donc pas aux échanges gazeux ; il faut la participation de la respiration cutanée sans laquelle la flamme de la vie pâlit et menace de s'éteindre. Ici encore l'hygiène a charge de cette activité fonctionnelle qui ne peut ni se ralentir, ni s'exagérer sans rompre l'équilibre vital dans ce qu'il a justement de plus délicat

**FONCTION DE SECRETION.**—La santé chez l'homme ne se maintient qu'avec une température constante qui est toujours 37°5. Un degré de plus c'est la

fièvre ; un degré de moins c'est l'asphyxie prochaine. Et la marge laissée à ces variations morbides est bien étroite. Les limites ne comprennent que 6 à 8 degrés. Plus haut ou plus bas c'est la mort. Maintenant la température du milieu extérieure influe sur celle de l'homme. Elle est variable suivant les climats, les jours et les saisons. Puis la chaleur humaine devient tantôt plus active, tantôt plus lente suivant l'heure, ou suivant la nature des aliments. Cette lutte entre l'air ambiant d'une part, et de l'autre la combustion vitale doit aboutir à un chiffre mathématique qui est, comme nous savons, 37°5. Cette fonction régulatrice est dévolue à la peau. La santé et la vie dépendent à chaque instant de son parfait fonctionnement. Advenant un trouble dans son service, il en résulte de graves accidents pour l'organisme.

Voulez-vous des preuves de l'incroyable énergie que peut déployer la peau pour maintenir la température intérieure toujours normale ? Considérez combien les sécrétions de la peau sont étroitement liées au degré de température de l'air ambiant. Dans une atmosphère très chaude la peau se distend, des millions de glandes qui sont situées dans la profondeur versent sans cesse à la surface de notre corps une quantité variable de liquide, et dissipent ainsi le trop de calorique qui tend en envahir l'organisme. A une basse température la peau se pare contre le refroidissement intérieur. Elle se contracte, se ramasse sur elle-même. Elle agit ainsi pour diminuer les sécrétions cutanées et pour concentrer davantage la chaleur humaine. C'est donc ici le temps de dire avec Currie : " la peau est la soupape de sûreté de la machine animale ; " l'hygiène de la peau est un des plus puissants antagonistes de la mort.

#### FONCTION D'EXCRETION DE LA PEAU. —

Une autre fonction tout aussi importante que les deux précédentes par rapport à la santé, c'est la fonction d'excrétion de la peau. La peau, comme toutes les autres parties de l'organisme, s'use et se renouvelle sans cesse. Les débris qui s'en détachent sous forme de petites écailles ou pellicules, ressemblent à du son. Mêlés à la matière grasse et la sueur que la peau secrète aux poussières extérieures et au léger duvet des vêtements, ils constituent un enduit tenace, la crasse, qui, plus ou moins vieille revêt la surface cutanée d'une couche imperméable, ce qui est extrêmement pernicieux : Alors une provocation à des malaises de plus d'une sorte, à des maladies de peau ; d'où un accroissement anormal d'activité imposé à d'autres organes ; d'où l'harmonie brisée dans le fonctionnement régulier de la machine humaine ; d'où enfin une santé compromise.

**LA MALPROPRETE.**—Que deviendrait un homme qui s'emprisonnerait dans un appartement, en fermerait toutes les issues à l'air du dehors ? Bientôt la rareté de l'air respirable finirait par l'empoisonner et le faire mourir. Ainsi ceux qui laissent la malpropreté fermer les innombrables pores de la peau, s'exposent aux maladies de toutes sortes. Ils prédisposent surtout par cela même leur organisme aux atteintes des maladies contagieuses et épidémiques. Nous en avons un exemple frappant en Orient où la malpropreté des peuples alimente le choléra cette maladie si effrayante et si meurtrière. Ainsi un des meilleurs moyens d'éviter les maladies, c'est la propreté.

**LA PROPLETE.**—La propreté de la personne doit se traduire sur tout le corps, qui constitue, dans son ensemble harmo-

nique, un seul et grand organe. L'influence des soins hygiéniques de la peau ne s'exerce pas seulement sur l'enveloppe extérieure du corps en la tonifiant, en favorisant ses facultés d'absorption, en conservant l'intégrité du toucher mais encore en facilitant la nutrition qui est véritablement la caractéristique de la vie.

“ Ce qui conserve le plus notre santé,

“ Ce qui pare bien mieux qu'une grande parure,

“ Ce qu'aisément chacun tous les jours se procure,

“ C'est du corps, des vêtements, l'extrême propreté.

**LE SAVON** —L'eau ne suffit pas pour nettoyer complètement la peau. Il faut avoir recours au savon qui est l'instrument par excellence de la propreté. Il déterge la peau en l'assouplissant et en dissolvant les corps gras qui y adhèrent.

Tous les savons ne sont pas également bons. Un bon savon doit contenir un léger excès d'alcali. Mais, s'il en contient trop, il attaque la peau, l'irrite et détermine parfois des éruptions durables.

Il convient d'ajouter ici que parmi les substances appelées cosmétiques, servant à l'entretien de la peau, l'hygiène n'en reconnaît qu'un seul qui soit indispensable en même temps que sans danger, c'est le savon.

**DES ABLUTIONS.**—L'eau, le principal agent de la propreté, se trouve à la portée de tous. Le Créateur semble en avoir agi ainsi pour que l'homme puisse obéir partout et toujours à cette exigence de la nature humaine

Les ablutions sont donc une nécessité de tout âge, de toute condition comme tous les jours pour le maintien de la santé. Pour plus de clarté nous diviserons ces ablutions en deux catégories ; nous parlerons tout d'abord de la toilette quotidienne, puis nous étudierons la question des bains,

**DE LA TOILETTE QUOTIDIENNE.**— La peau, les cheveux, les dents, sont le tré-pied de la beauté. Elle décèle les soins de propreté que nous devons leur donner chaque jour. Mais faut-il remarquer que beaucoup de gens, surtout beaucoup d'enfants pratiquent ces soins d'une manière bien trop sommaire. Il convient donc de dire quelques mots de chacun de ces soins dont se compose la toilette quotidienne.

**LE VISAGE, LE COU, LES MAINS.**—Le visage et le cou doivent être lavés à l'eau froide tous les jours ; les mains au moins deux fois par jour, matin et soir. On fait ces ablutions avec une éponge ou une serviette. D'abord avec de l'eau additionnée de savon, puis de l'eau seule pour enlever toutes les particules grasses qui souillent la peau.

**LES ONGLES.**—Les saletés des ongles sont non-seulement désagréables à la vue mais aussi nuisibles à la santé. Aussi ils doivent être tenus très propres. Ils ne doivent pas être trop longs ni trop courts. Aux mains on peut les arrondir, mais aux pieds on doit leur donner une forme carrée afin de prévenir la maladie qu'on appelle l'ongle incarné qui fait beaucoup souffrir.

**LES PIEDS.** Les pieds doivent être nettoyés au moins une fois par semaine en hiver, et plusieurs fois pendant l'été où la transpiration plus active accumule sur la peau plus de résidus nuisibles.

**LES CHEVEUX.**—Les cheveux exigent des soins de chaque jour,—l'action de la brosse, du peigne. Il convient d'y ajouter, au moins une fois par semaine, le lavage de la tête à l'eau froide si les cheveux sont courts, à l'eau chaude s'ils sont longs. Pour mieux assurer le nettoyage du cuir chevelu on ajoutera à l'eau un peu de carbonate de soude. Ce mélange

favorise la pousse des cheveux et s'oppose à la communication de germes des maladies contagieuses de la tête.

**LES OREILLES.**—L'oreille sécrète une matière jaune, la cire qui détermine souvent des surdités. Ce genre d'accidents est le résultat de la malpropreté. Le lavage et nettoyage quotidiens de cet organe est donc indispensable à l'hygiène de l'ouïe.

**LES DENTS.**—Les dents se conservent par la propreté. Elles exigent des soins de chaque jour : le matin un lavage à l'aide d'une brosse douce et d'une poudre fine, telle que celle du charbon de bois après chaque repas se rincer la bouche avec de l'eau fraîche ; d'user du cure-dent chaque fois que cela est nécessaire.

**DES BAINS.**—La propreté qui se voit est de rigueur ; elle n'est pas la plus essentielle. Les bains sont nécessaires pour purifier la peau de ses souillures. Ils répondent à un besoin impérieux dont la pratique donne la vigueur et la santé,

**LA FREQUENCE DES BAINS DE PROPRETÉ.**—La première question qui se pose maintenant est celle-ci. Quelle est la fréquence du bain de propreté ? L'hygiène répond : il faut un bain toutes les semaines pendant le temps de la saison chaude, et tous les mois durant l'hiver. C'est là la règle qu'il faut se rapprocher le plus possible dans la pratique.

**LE TEMPS LE PLUS FAVORABLE POUR L'USAGE DU BAIN.**—Des milliers d'individus ont trouvé la mort en se plongeant dans l'eau aussitôt après le repas ou pendant que le corps était couvert de sueur. Pour remédier à cette fatale imprudence il est bon de savoir qu'il ne faut jamais prendre de bain avant 3 ou 4 heures après le dernier repas ; le meilleur

leur temps de la journée est le matin avant le déjeuner.

**INFLUENCE DES BAINS SUR L'ORGANISME.**—Les bains peuvent nuire à la santé si l'on n'observe pas certaines règles. L'étude des bains comporte des questions importantes relatives à la température, la durée, les indications, les effets physiologiques. Nous ne pouvons que les résumer ici rapidement. Malgré les variétés des habitudes individuelles, de l'âge, de la constitution, on doit considérer qu'une température de 15 à 25 degrés constitue un bain froid, de 25 à 30 degrés un bain frais, de 30 à 37 degrés un bain tiède, de 37 à 40 degrés un bain chaud, de 40 à 45 degrés bain très chaud. Il va s'en dire que les effets physiologiques de ces bains varient naturellement avec la température,

**BAINS FROIDS.**—L'action du bain froid sur l'organisme peut se diviser en trois périodes.

**PREMIERE PERIODE.**—L'immersion soudaine du corps dans l'eau froide frappe l'organisme d'une sorte de stupeur : la température du corps s'abaisse, la peau se décolore, palit. Mais ces troubles fonctionnels sont de courte durée. Ils font bientôt place à la période de réaction qui est la deuxième période.

**DEUXIEME PERIODE.**—A cette période l'activité vitale, un moment surprise, entre violemment en lutte contre l'envahissement de ce froid qui deviendrait mortel s'il se prolongeait. Les combustions respiratoires deviennent d'autant plus actives que la température du bain est plus basse. La peau se colore et la chaleur augmente. L'organisme entier est alors équilibré.

**TROISIEME PERIODE.**—La durée du bain froid est variable et dépend de l'énergie du baigneur, des mouvements qu'il exé-

cute. Cependant il ne doit pas trop se prolonger, car il arrive un moment où l'organisme perd sa force de résistance, s'avoue vaincu ; la peau se crispe et pâlit ; les dents claquent, le refroidissement s'empare de tout le corps, et la mort devient menaçante. La durée moyenne ne doit pas dépasser 20 minutes.

En sortant du bain, il est indispensable de se sécher complètement la peau. Il est extrêmement dangereux de rester exposé à l'air après s'être baigné.

Le bain froid convient particulièrement aux adultes à tempérament lymphatique.

**BAINS FRAIS.**—Ces bains sont ceux qui conviennent au plus grand nombre d'individus. L'impression qu'ils font sur la peau est analogue à celle du bain froid mais à un degré bien moindre. Ce sont ces bains que l'on voudrait voir se répandre dans nos habitudes nationales. Ils devraient faire partie de l'hygiène scolaire. Il n'y a pas à en douter, le goût et la pratique de l'hydrothérapie, joints aux exercices physiques, exerce sur la race anglaise une action bienfaisante dans sa décadence alarmante qu'elle subissait depuis un demi siècle. Comme le bain est une chose possible partout dans la chaumière comme au château nous devrions en faire une mesure nationale. Chaque famille devrait avoir son bain. Espérons que l'on en comprendra l'extrême importance et que partout il sera en honneur comme il l'était dans l'antiquité, surtout chez les romains.

**BAINS TIÈDES.**—Les bains dont la température est à peu près celle du corps n'impressionnent nullement l'économie. Ils agissent cependant en relâchant la peau et en ouvrant les innombrables pores. Quand on a pris un bain tiède, on

éprouve un sentiment de bien-être agréable avec une augmentation d'appétit.

Le bain tiède est le véritable bain de propreté. Il facilite le nettoyage de la peau. Il convient plus particulièrement aux enfants, aux individus faibles, délicats, disposés à s'enrhumer facilement. Quand ce bain est prolongé, il devient débilitant. Il ne doit jamais durer plus qu'une demie heure.

**BAINS CHAUDS, BAINS RUSSES ET TURCS.**—Ces bains qui sont du domaine de la médecine, réclament la prescription du médecin pour être mis en usage. Nous n'en dirons rien ici, voulant rester exclusivement sur le terrain de l'hygiène.

**LA VIGUEUR CHEZ L'HOMME.**—C'est dans l'enfance qu'on doit apprendre la propreté. La propreté n'est pas seulement une question de décence, mais elle est encore une des conditions de l'équilibre physique. Parmi tant d'efforts accumulés depuis cinq ans pour rehausser dans notre pays le niveau de la santé physique, de la santé morale, celui que je vous signale ici a plus de valeur pour un peuple que vous ne sauriez le croire. "Mens sana in corpore sano" dit le proverbe latin. Rien de plus vrai en effet. La culture physique est solidaire de la culture morale. Tout se tient tout s'en chaîne chez l'homme. Ainsi le sentiment et le respect de soi se fortifie par la propreté: La pratique de l'eau, trempe, aguerrit les nerfs, leur donne la force, le calme, l'énergie et la fierté.

Pour terminer cette leçon il me reste à faire une étude rapide du milieu même où la peau fonctionne habituellement, le vêtement.

DR. J. I. DESROCHES.

BULLETIN MENSUEL.

**LA QUARANTAINE.**—MM. les docteurs E. P. Lachapelle, président de la Commission provinciale d'Hygiène de Québec, et Montizambert, médecin de la quarantaine à la Grosse Ile, ont eu, il y a quelques jours, une entrevue avec les ministres fédéraux. Le but était de suggérer des améliorations importantes dans la quarantaine du pays: le prolongement des quais de la Grosse Ile jusqu'au niveau de la basse marée, l'établissement sur les quais mêmes des appareils les plus modernes de désinfection, puis la nomination d'un médecin sanitaire pour le port de Montréal.

La valeur de ces suggestions saute aux yeux de tout le monde. Nos relations journalières avec les nations d'au delà des mers, le règne permanent des maladies contagieuses çà et là chez les peuples, oblige le Canada de faire comme les autres pays: de prendre des mesures sérieuses pour protéger la santé publique tout en ménageant le plus possible les intérêts commerciaux. Ainsi donc les réformes proposées par nos confrères et collègues visent ce double but: protéger le peuple canadien contre l'invasion des maladies contagieuses et épidémiques, ménager les intérêts commerciaux en retardant le moins possible les navires dans leur course.

Il y a encore une autre question importante, celle qui concerne la nomination d'un médecin sanitaire pour le port de Montréal. Montréal est à la tête de la navigation et du commerce du pays. Aujourd'hui la traversée océanique se fait en 6 à 7 jours et le trajet du Golfe à Montréal en 36 ou 48 heures. Maintenant l'incubation des maladies contagieuses dure en général 12 à 14 jours. De sorte qu'un individu atteint d'une maladie contagieuse

de l'autre côté de l'Atlantique peut faire le trajet jusqu'à Montréal avant l'écllosion de la maladie. On comprend alors toute l'importance d'un officier sanitaire dans notre port.

Les ministres fédéraux se sont montrés très attentifs à ces sages suggestions et ont promis de leur accorder la plus sérieuse considération.

\* \*

LA MORTALITES DU CANADA.—D'après la statistique mortuaire du Canada pour le mois de mars, le nombre total des décès, dans les villes de la confédération, a été de 1.431, dont 712 pour le sexe féminin et 719 pour le sexe masculin. Parmi les maladies contagieuses le diphtérie a causé 73 décès. Il y a 35 cas de mort violente. Le nombre des décès à Toronto a été de 214 et à Montréal de 483.

\* \*

ERRATUM.—Notre ami et collègue M. A. Hamon de Paris, nous écrit au nom de M. le Dr. Van Hamel Roos, rédacteur en chef de la Revue Internationale scientifique et Populaire des Falsifications des denrées alimentaires, à Amsterdam (Hollande), qui s'est glissé une erreur dans le compte rendu du congrès d'Hygiène de Vienne page 146, t IV de notre journal: il a été écrit que M. le Dr. Van Hamel Roos avait rapporté des faits contre l'emploi des ustensiles de cuisine en métal; au contraire ce savant concluait dans son rapport à leur emploi et le congrès a adopté ses conclusions.

\* \*

IMPUISSANCE DU BUREAU DE SANTE.—On lit sous ce titre dans la *Presse* de cette ville:

“Le bureau de santé est, comme la

plupart des départements de l'hotel-de-ville, dans une impasse regrettable. La chose est plus grave que dans les autres départements, parce que les officiers de ce bureau sont chargés de veiller aux intérêts matériels les plus précieux d'une population, à la santé publique. L'inspecteur du lait et des autres denrées alimentaires est un officier dont on ne saurait se passer, cependant il n'y a pas d'argent pour lui payer le salaire indispensable; et ce n'est qu'un exemple entre cent.

“Cet officier ne coûterait rien à la ville, car les amendes qu'il ferait payer aux délinquants peuvent couvrir à peu près son salaire; mais c'est la cour du Recorder et non le bureau de santé, qui ont le crédit de ces amendes.

“Quoi qu'il en soit, le bureau de santé ne peut pas réaliser les progrès qu'il se propose, que tout le monde lui demande sans qu'on lui en fournisse les moyens. Si les choses ne prennent pas une tournure plus sensée, plus pratique, il est même à craindre que les épidémies, qui ravagent les nations, étrangères ne fassent avant peu irruption parmi nous. Que peut-on pour les éloigner sans argent?

“Doit-on attendre encore quelque chose de la majorité de nos échevins? Ils ne songent qu'à se faire de la popularité en vue d'une réélection, qu'ils ne croiront peut-être pas avoir achetés trop cher au prix de la santé publique, de la vie de plusieurs centaines de personnes, sinon de plusieurs milliers. Encore un peu de temps et le titre d'échevin sera digne du mépris dont il est déjà l'objet de la part d'un grand nombre de personnes.

Dr. J. I. D.

CHRONIQUE DE L'HYGIENE  
EN EUROPE.

*De la réglementation de la prostitution.—Les falsifications en Belgique et à Buenos Ayres.—Sophistication de l'huile.—Disposition du gouvernement espagnol sur les Alcools.—Empoisonnements par des bonbons, par des gants et par une robe. La braise chimique et les sels de plomb.—L'assainissement de Paris — L'éducation des enfants.— Sur les phagocytes.— Vaccination obligatoire.— Intoxications saturnines à Sheffield et à Bacup.— Congrès pour la tuberculose.*

*Empoisonnement Chronique par le thé.—Réception du Dr. F. Caro à l'Académie de médecine.—L'assainissement de Carthagène.—Les incendies à Constantinople.—L'hygiène des fleurs.— Les timbres glacières en plomb.— Intoxication saturnine par le pain.— Intoxication, saturnine par la braise chimique ; par les tuyaux de plomb.— Action de l'eau sur le plomb.— Le comité consultatif d'Hygiène publique et les jouets pour enfants.— Les viandes de boucherie.— Les ustensiles plombifères.—*

Dans une étude forte consciencieusement faite sur la propagation des maladies vénériennes à Copenhague et dans le Danemark, le Dr. O. M. Giersing conclut ainsi : Les enseignements qui se dégagent de la statistique de la population civile confirment ainsi pleinement les déductions que nous avons pu tirer des statistiques militaires. Je me crois autorisé à conclure, pour l'ensemble du pays, que la réglementation a décidément

manqué le but ; elle n'a fait aucun bien, et même il est permis de lui attribuer en partie le mauvais état sanitaire des localités où elle est appliquée, de Copenhague, surtout."

Cette conclusion est peut être bien optimiste pour la non réglementation ; d'autant plus qu'il est fort difficile d'établir des statistiques exactes lorsqu'il s'agit de ces maladies que les patients s'efforcent de cacher. [*Revue de morale progressive*].

\* \* \*

Le chimiste communal d'Iselles, M. J. Wanters a publié le rapport sur ses opérations annuelles concernant les analyses des substances alimentaires et l'inspection des viandes. Sur 11 échantillons de beurre, deux étaient falsifiés ; un échantillon d'huile d'olive contenant une forte proportion d'huile de sésame ; sur 35 échantillon de lait, 23 étaient additionnés d'eau et 2 étaient écrémés, ce qui est une tromperie. Des papiers colorés employés dans les jardins d'enfants contenaient du chromate de plomb ou de l'arsénite de cuivre [32 échantillons sur 107] [*Revue internationale scientifique et populaire des falsifications des denrées alimentaires*].

Le Dr. P. N. Arata dans cette même revue publie un tableau qui donne une preuve évidente de l'efficacité et de l'influence moralisatrice d'une inspection officielle. Il s'agit de Buenos-Ayres et des vins.

En 184, création du laboratoire, 19,25c. 070 de bons et 45, 16 070 de nuisibles ; en 1886, deux ans de fonctionnement 77, 9 070 de bons et 3, 1 070 de nuisibles. C'est le meilleur argument que l'on peut donner en faveur des laboratoires municipaux.

\* \* \*

Le Professeur Poel de St Petersburg a signalé la sophistication de l'huile de foie de morue et de l'huile d'olive au moyen du pétrole. L'aspect extérieur, le goût et l'odeur ne présentent rien de suspect, [*Revue internationale des falsification des denrées alimentaires.*]

\*  
\* \*

Le gouvernement espagnol vient de publier un décret fort important relativement aux alcools. Tous les alcools étrangers introduits en Espagne sont examinés par des inspecteurs pharmaciens des douanes ; si ces alcools sont reconnus impropres à la boisson, ils seront dénaturés par l'adjonction de pétrole. Le gouvernement espagnol aurait bien dû joindre à ce décret la désignation des raisons pour lesquelles un alcool est impur et impropre à la boisson. [*Industria et Inventiones.*]

\*  
\* \*

A Rosendaal [Hollande] des cas d'empoisonnement sont survenus à la suite d'ingestion de bonbons colorés. Les analyses ont prouvé que les sels d'arsenic et les sels de plomb étaient très employés.

A Tilburg [Hollande], un garçon âgé de 11 ans est mort par suite des substances toxiques qui se trouvaient dans des gants teints en vert. L'enfant étant tombé alors qu'il portait ses gants s'écorcha assez gravement la main et le poison pénétra ainsi dans l'organisme de ce garçon qui mourut deux jours après [*Revue internationale des falsifications des denrées alimentaires.*]

Les journaux politiques de Paris contiennent en ce moment un fait divers fort instructif à cet égard ; une dame de la haute société est tombée malade pour avoir porté plusieurs fois une robe teinte

en vert. Il s'agit probablement d'un sel d'arsenic.

Dans la séance de Janvier de la société française d'Hygiène, notre collègue M. Aureille a communiqué une note sur les dangers d'intoxication saturnine résultant de l'emploi de la braise chimique. Nous en avons parlé dans notre dernière chronique à propos de la communication faite par M. le Dr Troisier à la société médicale des hôpitaux de Paris. La braise en question renfermant 60% d'azotate de plomb ; M. Aureille pense que c'est l'acétate de plomb dont on se sert le plus fréquemment ; le Dr Gorecki n'est pas de cet avis ; toutefois que ce soit de l'acétate ou de l'azotate de plomb, il importe qu'une ordonnance défende l'emploi d'un sel de plomb dans la fabrication de la braise chimique ; les azotates de potasse, de soude, d'ammoniaque produisent la même effet sans être toxiques. (*Journal d'Hygiène*).

\*  
\* \*

La chambre des députés de Paris a, après une longue discussion, adopté le projet de loi ayant pour objet l'utilisation agricole des eaux d'égout de Paris et l'assainissement de la Seine.

Ce projet de loi présenté par le gouvernement avait été l'objet d'un volumineux rapport du Dr. Bourneville au nom d'une commission parlementaire. La discussion a occupé cinq séances successives ; MM. Hubbard, Frédéric Passy, Perillier, de Mortillet, Camille Raspail, Delliisse, Barbe ont combattu le projet tandis que MM. Loubet, Alphand au nom du gouvernement, Martin Nadaud, de la Ferronnays, Montant, Achard, Bourneville l'ont défendu avec vigueur et talent. Ce n'est pas notre intention dans cette courte revue d'exposer à nos lecteurs les argu-

ments de chacun des orateurs, ni de discuter le rapport du Dr. Bourneville. En résumé il a été voté par la chambre des députés que 800 hectares de terre situés dans la presqu'île de St Germain seraient affectés à l'épuration des eaux d'égout de Paris élevées par des machines établies à Clichy. Le sénat est en ce moment saisi de cette loi qui ne sera exécutoire qu'après son vote

Quand à nous, nous aurions préféré un canal de Paris à la mer avec des prises où les propriétaires de terrain cultivés auraient puisés les eaux d'égout nécessaires à l'arrosage de leurs terres. Nul doute que toutes les eaux vannes eussent ainsi été employées par les agriculteurs.

Avec les terrains d'Achères ou de St-Germain nous craignons que la surface du sol soit trop petite étant donné la quantité d'eaux vannes à déverser chaque jour. Alors ou le sol se saturera rapidement ou pour éviter cette saturation on jettera l'excès des eaux vannes à la Seine.

\* \* \*

Le Dr. Angel Fernandez-Caro nous a dernièrement fait parvenir la texte d'une conférence qu'il a faite à la sociedad española de Higiène. Erreurs en matière d'éducation est le sujet sur lequel notre savant collègue a brodé un magnifique discours ; les vues élevées, les sages conseils dits dans une langue d'une pureté incomparables n'ont pas manqué aux heureux auditeurs de cette conférence. Parmi les conseils du Dr. Fernandez nous citerons 1o. Cultiver dès les premiers âges, les manifestations psychiques des enfants. 2o. L'éducation morale doit se baser sur l'étude des conditions physiques et psychologiques de chaque être ;

3o. les éléments les plus efficaces de l'éducation sont la constance et l'exemple, la rigueur est inutile.

Comme tous les hygiénistes le Pr. Fernandez-Caro s'élève avec raison contre les programmes universitaires qui atrophiaient les enfants physiquement d'abord, intellectuellement ensuite.

Les peuples ne vivent pas rien que par leur science, leurs arts ou leur littérature ; ni la force des armes, ni le commerce n'ont fait des peuples ; ce qui influe sur l'humanité, ce qui décide son avenir, c'est, dit le Dr. Caro, la santé physique et la santé physique et la santé morale. Cela ne s'obtient ni à l'école, ni dans les livres, ni dans les luttes de la vie sociale, mais bien s'infiltré dans le cerveau par l'éducation et croit avec l'exemple que nous offrent nos pères,

\* \* \*

Notre excellent et savant ami, le Dr. Palmberg d'Helsingfors, a communiqué à la société médicale de Finlande une note sur les recherches du Dr. Elie Metschnikoff. Ces recherches ont pour but d'étudier la lutte de certaines cellules de l'organisme contre les microbes.

Le Dr. Metschnikoff a appelé *phagocytes* des cellules de l'organisme qui entourent par leur protoplasma le microbe envahisseur et le digèrent. Ces phagocytes comprennent deux espèces de cellules, les unes plus petites à noyau lobé ou multiple sont dispersées dans tous les tissus et concentrées dans le système lymphatique et sanguin ; les autres sont les cellules fixes du tissu conjonctif, les cellules épithéliales des alvéoles pulmonaires en général toutes les sortes d'éléments capables d'englober des corps solides et munis d'un seul grand noyau. Ces deux espèces de cellules sont res-

pectivement nommées par le Dr. Metschnikoff *microphages et macrophages*.

Ces phagocytes détruiraient donc les microbes et ainsi éviteraient les maladies. Mais il est des phagocytes qui n'apposent aucune résistance aux microbes envahisseurs, ils ont de l'aversion pour ces microbes suivant le Dr. Metschnikoff. Toutefois par les inoculations préventives on peut reveiller l'apathie des phagocytes et vaincre leur aversion. Ils attaquent alors les microbes c'est ce qui constitue l'immunité.

La théorie est curieuse, mais nous doutons fort de sa véracité.

\* \*

L'intendance municipale de Buenos-Ayres vient de décréter la vaccination et la revaccination obligatoires de tous les habitants de la ville, des immigrants, des personnes demeurant dans les hôpitaux et hospices, dans les casernes, etc. Le médecin municipal accompagné de cinq vaccinateurs est chargé pour chaque section d'accomplir ces vaccinations à domicile. Cette ordonnance municipale a été causée par une épidémie assez grave de variole. (*Revista medicoquirurgica*).

\* \*

L'année 1887, à Sheffield, a vu se reproduire une épidémie d'intoxication saturnine semblable à celle de fin 1885. Les tuyaux de plomb étaient encore l'origine de ces accidents.

La responsabilité de la municipalité et des compagnies d'eau est fort grande, car instruites par l'épidémie de 1885 et par le savant rapport du Dr. Sinclair White medical officer of health de cette ville, elles pouvaient prendre des mesures afin d'empêcher le renouvellement des accidents de 1885.

Il n'a rien été fait, aussi en 1887 plus de cent cas d'intoxications saturnines sont survenus dans Sheffield. Le plomb trouvé dans l'eau variait entre 7 milligrammes et 14 milligrammes par litre d'après les analyses du savant chimiste A. H. Allen.

Ce chimiste conseille pour empêcher l'action de l'eau sur le plomb, de silicater l'eau. Pour nous ce moyen n'est rien moins que certain et le plus sûr système pour supprimer l'action de l'eau sur le plomb est de prohiber les tuyaux de plomb.

A bacup, ville de 25000, habitants. Le medical officer of health, Dr. J. Brown, a signalé des accidents saturnins dus à l'usage d'un plombifère. Divers échantillons des différentes eaux distribuées dans la ville ont été trouvés contenir du plomb en quantité variable. Ce docteur fait ressortir le danger fort grand des citernes en plomb et la nécessité d'employer des tuyaux doublés d'étain (tin-lined pipes) pour la distribution des eaux, (*Sanitary Record*).

\* \*

Du 25 au 31 Juillet 1888 se tiendra à Paris un congrès de médecins et de vétérinaires ayant pour objet l'étude scientifique de la tuberculeuse chez l'homme et chez les animaux. La cotisation est de 10 francs. Les médecins et vétérinaires qui veulent faire partie du congrès sont priés d'envoyer leur adhésion à M. Masson 120 Boulevard St Germain avec la somme de 10 francs. Les communications doivent être envoyées au Secrétaire général, M. le Dr. Petit, 11 rue Monge Paris. Le comité d'organisation a proposé cinq questions, les membres pourront faire des communications relatives à d'autres questions ayant rapport avec la tuberculose.

Nous félicitons sincèrement les organisateurs de le congrès, MM. Chauveau, Verneuil, McCord, Villemin, etc,

\* \* \*

D'après le Dr. Bulard, l'action du thé s'accumule ; elle atteint surtout les jeunes gens anémiques et débiles, toutefois on l'observe chez des personnes bien constituées ; la quantité nécessaire pour produire des effets toxiques est plus de cinq tasses par jour. Les symptômes du théisme sont : inappétence, dyspepsie, palpitations, nausées, vomissements et un état d'excitation nerveuse, révélé chez les uns par l'hystérisme et chez les autres par des troubles intellectuels se rapprochant de la manie. Les douleurs cardiaques sont fréquentes et accompagnées d'irradiations dans le bras gauche comme dans l'angine de poitrine. (*Il siglo medico— Madrid*)

\* \* \*

Notre excellent et savant collègue le Dr. Fernandez Caro a été reçu dernièrement membre de l'Académie de Madrid (section d'Hygiène), son discours de réception, châtié dans sa forme brillante et oratoire a été fréquemment interrompu par les applaudissements de l'auditoire composé du Tout Madrid d'après la Hygiène.

Nous félicitons sincèrement l'Académie espagnole d'avoir su nommer un hygiéniste aussi distingué que le Dr. F. Caro.

\* \* \*

Il vient d'être créé à Carthagène un conseil spécial pour l'étude et la réalisation d'un plan général d'assainissement ; ce conseil, sur quatorze membres dont il se composera, ne compte que deux médecins, deux ingénieurs et un architecte. Ce n'est pas suffisant, le con-

seil ne devrait être formé que de gens compétents, et il ne nous paraît pas que les industriels, commerçants ou propriétaires qui en feront partie soient bien compétents.

\* \* \*

Le Dr. Mavrogény Pacha, médecin particulier de S. M. le Sultan a récemment publié, sous le pseudonyme de l'ermite d'Alem Dagh, un petit opuscule portant pour titre notes sur les incendies de constantinople.

Il donne d'excellents conseils entre autres ceux-ci : " Lorsque les incendies périodiques ou accidentels détruisent des quartiers tout entiers, bâtis en bois, faites franchement et pas seulement en idée hypocrite et sournoise, tracer des routes et des rues suffisamment larges, bien aérées ; faites bâtir des maisons bien espacées qui n'aient pas plus de trois étages y compris le rez de chaussée et point de tours efflanquées, point de vedettes, point des vigies dont les bourgeois n'ont aucun besoin dans les villes."

\* \* \*

Selon le sympathique secrétaire général de la société espagnole d'Hygiène, le Dr. J. Parada, il est nuisible d'encombrer les appartements avec des fleurs. De nombreux accidents se sont produits par cette habitude. Les chambres à coucher, les salons, en un mot les pièces où l'on doit séjourner de longues heures ne doivent pas contenir de fleurs ou de plantes. Notre savant collègue pense même que les désordres qui atteignent les mondaines sont dus en partie aux fleurs qui souvent remplissent les salles de bal ou les loges de théâtre.

Il ne faut pas cependant proscrire les fleurs des jardins ; là elles sont à leur place et inspirent à ceux que les voit

le sentiment de l'esthétique naturelle; Si dans un appartement on se trouve incommodé par les fleurs, il faut aussitôt ouvrir les fenêtres et provoquer un courant d'air pur (*Vulgaridades sobre a Higiene de las flores—confencia—Madrid*).

\* \*

Le conseil d'Hygiène publique de la Seine a, dans sa séance du 6 Janvier 1888, demandé à la suite d'un rapport du Pr. Riche : 1o, La suppression des timbres glacières en plomb et en alliages de plomb pour la conservation du poisson dans les halles, marchés, etc ; 2o. la soudure à l'étain fin des plaques garnissant les timbres glacières en étain 3o. le lavage journalier à grande eau et le séchage des timbrés glacières avant de les remplir.

\* \*

Une famille composée de neuf personnes eut huit de ses membres pris, à quelques semaines d'intervalle, d'accès éclamptiques survenant en pleine santé et précédés seulement de quelques signes gastriques, vomissements bilieux. Quatre personnes succombèrent. On soupçonna de suite une intoxication saturnine grâce à l'existence d'un liseré gingival. Le Dr. Steward, après enquête, apprit que cette famille se fournissant de pain pour le thé chez un nouveau boulanger dont le femme et les 6 enfants étaient morts de convulsion en l'espace de vingt mois. Il fut reconnu que le boulanger colorait ses pains avec du chromate de plomb. Les personnes qui furent atteintes achetaient chaque jour douze à dix huit petits pains. *Journal de médecine et de chirurgie pratique—* p. 550—1887—Paris

\* \*

Le Dr. Troisier a rapporté à la société médicale des hôpitaux un cas d'intoxication saturnine par la braise chimique. Cette braise contient d'après les analyses du Dr. Hanriot 60o d'azotate de plomb. Pour allumer un feu, il faut environ 10 grammes de braise contenant 0 60 centigrammes de plomb. Si cette braise était employée pour la cuisson des aliments, les accidents seraient fréquents et graves. Le remplacement de l'azotate de plomb par un azotate alcalin supprimerait les inconvénients tout en conservant les avantages (*Journal de médecine et de chirurgie pratique —* p. 563 Paris 1887.

\* \*

Le Dr. Roulin a communiqué à la société de médecine pratique le cas d'un homme atteint depuis deux ans de paralysie. Il lui était impossible d'étendre et de plier les orteils. Non-seulement les mouvements volontaires étaient impossibles mais aussi les mouvements communiés. Il n'y avait pas de liseré gingival, cependant le Dr. Roulin diagnostiqua une intoxication saturnine ayant pour cause l'eau distribuée au moyen de tuyaux de plomb. L'eau fut analysée par les soins de M. Gautrelet, et, en effet, il y fut trouvé des quantités infinitésimales de plomb. (*Journal de médecine de Paris—* p. 774—Paris 1887,

\* \*

Le distingué professeur d'Hygiène de l'université de Göttingen, le Dr Wolffhügel a fait au Kaiserltschen Gdnndheitsamt un long rapport sur l'empoisonnement saturnin à Dessau par suite de l'usage d'eau plombifère. Quatre vingt douze personnes ont été atteintes ; de l'enquête faite il est résulté que les tuyaux de plomb étaient les coupables. Le conseil

de santé de cette ville s'est occupé de la question et il a conclu comme le Pr Wolffhügel que *tous les tuyaux de plomb doivent être remplacés par d'autres inoffensifs*. A Pessau il est prescrit de faire usage de tuyaux en plomb doublés d'étain dans toutes les nouvelles constructions tant pour les branchements que pour les colonnes montantes. (*Arbeiten aus dem Kaiserlichem genindheits anite*—1887—Berlin)

Le Dr. Richter a, sur les mêmes indications, publié dans les *Deutschen Vierteljahrsschrift für öffentliche Gesundheitspflege* (1887—p. 442—446—Braunschweig) un long article concluant à la défense de faire usage de tuyaux de plomb. Il prouve que le contact alternatif d'air et d'eau, le séjour de l'eau dans les tuyaux, le contact de métaux différents, etc, sont autant de causes de vivacité dans la corrosion du plomb par l'eau.

Les Professeurs E. Reichardl dans les *Archiv der Pharmacie* [1887—Halle] et Max Müller dans le *Journal de für praktische chemie* [1887—Braunschweig] ont inséré des études sur l'action dissolvante de l'eau sur le plomb. Ces éminents chimistes ont fait de nombreuses expériences et ils concluent : le Pr. Reichardl que certaines eaux attaquent peu le plomb, le Pr. Max Müller que l'on doit rechercher les moyens de supprimer les tuyaux de plomb.

Le comité consultatif d'Hygiène publique de France a émis le vœu que le Ministre de la justice poursuive les fabricants et non les détaillants de jouets

pour enfants colorés avec des substances vénéneuses tels que les sels de plomb, d'arsenic, de mercure, etc.

Le même comité a déclaré qu'il n'y avait pas lieu d'exiger, lors de l'introduction en France des viandes abattues d'origine étrangère, la présentation des viscères avec les quartiers de viande pour l'espèce ovine. Cette obligation existera au contraire pour l'espèce bovine. Toutefois les filets et boyaux seront exemptés de cette conditions.

Puisque nous parlons des viandes, signalons à nos lecteurs un ouvrage fort remarquable de MM. Villain et Bascou, chef du service d'inspection de la boucherie de Paris. Ce *Manuel de l'Inspecteur des viandes* (1) est un traité complet, nécessaire à toutes les municipalités et à tous les vétérinaires. L'inspection des viandes est une chose si importante pour l'hygiène alimentaire que nous ne saurions trop féliciter les savants auteurs de nous avoir donné un guide aussi précieux, que leur ouvrage.

Le Dr. Moret a remarqué, à Marengo des dérangements intestinaux bizarres dont les deux caractéristiques étaient douleurs incessantes et constipation durant de 4 à 9 jours. Un malade seulement avait une paralysie des extenseurs. Il reconnut comme origine de ces accidents saturnins : de l'eau ayant séjourné dans des réceptiers en plomb, des boîtes à conserver, et des poteries vernis à l'alquifoux, [*Journal de médecine et de pharmacie de l'Algerie*—] 1882—Alger]

[1]—Volume in 18 avec complement et Atlas n 8—18 francs—Paris 1887 et 1888—Georges Carré, Editeur—58 rue St. André des arts—Paris.

\* \* \*

La mortalité à Dublin, d'après le professeur Hanpton, est supérieure à celle de la plupart des autres villes. Cependant cette ville est largement pourvue d'excellente eau potable et située dans une contrée fort saine. Cette mortalité tient à l'affluence des irlandais pauvres ; les statistiques dressées à Dublin montrent que la mortalité annuelle pour mille habitants s'accroît rapidement en proportion inverse de la fortune. Le Dr. Drysdale, s'appuyant sur ces statistiques et d'autres a émis l'opinion que toutes les questions d'Hygiène publique se réduisent à peu près à celle-ci : l'aisance. Moins il y a de pauvres, plus la moyenne de la vie s'élève. [Gazette des hôpitaux—1887—Paris].

A. HAMON.

## L'AVENIR DE L'HYGIÈNE

M. le Dr. Jules Rochard, dans un discours aussi éloquent que spirituel devant l'Association Française pour l'avancement des Sciences, a parlé de l'avenir de l'hygiène. Nous reproduisons quelques traits :

L'Hygiène telle que nous la comprenons, est de date toute récente ; elle a pris son essor avec le XIX<sup>e</sup> siècle : elle est l'œuvre des savants et des économistes. Les premiers ont montré ce que l'humanité peut faire pour se garantir contre les maladies ; les seconds ont fait faire un pas considérable à l'Hygiène en abordant résolument l'étude des problèmes sociaux,

Jusqu'alors, elle n'avait été qu'une annexe de la physiologie, qu'un complément de l'étude des fonctions au point de vue pratique : son importance était nulle et son utilité contestable,

Mais depuis plusieurs années l'impulsion officielle et l'initiative privée se sont unies pour faire progresser la question d'une réforme dans une organisation.

Des Conseils d'Hygiène se sont formés en province et à Paris, avec l'appui du Gouvernement ; des Congrès internationaux se sont réunis dans la plupart des capitales de l'Europe. Enfin des publications spéciales se sont créées pour l'étude de ces problèmes auxquels l'opinion publique a pris un intérêt croissant ; peu de sciences ont marché d'un pas aussi rapide, et réalisé autant de conquêtes en aussi peu de temps. Toutefois, pendant que chez nous tout est à l'état de théorie, on est entré largement, à l'étranger, dans la voie des applications pratiques,

L'Administration n'a jusqu'ici rencontré dans l'hygiène qu'une conseilère, et jamais une rivale ; elle n'a jamais été entravée par elle dans son action et les conflits n'ont pu surgir ; il n'en sera plus de même du jour où, avec les nouveaux projets de lois, la direction de la Santé Publique sera confiée à des hygiénistes, et qu'ils auront à faire eux-mêmes l'application des mesures qu'ils jugeront nécessaires. A partir de ce moment, ils doivent s'attendre à rencontrer, dans les autres départements ministériels, comme dans les Conseils élus, de la méfiance, une hostilité sourde et, à défaut d'une résistance ouverte, une force d'inertie suffisante pour paralyser leurs bonnes intentions.

Pour que les hygiénistes ne deviennent pas pour l'opinion publique plus encombrants encore le jour où ils ordonneront au lieu de conseiller, il faudra habituer les esprits à subir le joug tutélaire de cette autorité nouvelle, et le rendre facile à supporter, en évitant les conflits, en poussant aussi loin que possible l'esprit de conciliation, et surtout en s'abstenant rigoureusement

ment de tout complètement sur le terrain d'autrui.

Les agents de la santé publique dans les départements auront fort à faire pour arriver à leur but : ils auront sans doute le droit d'imposer aux communes les dépenses qu'ils jugeront nécessaire ; mais s'ils ne parviennent pas à vaincre les Maires, ceux-ci trouveront le moyen d'é luder cette obligation, et s'en acquitteront d'une manière intelligente, et, dans les deux cas, le but ne sera pas atteint.

L'hygiène sera forcée, de son côté, pour s'accommoder à sa mission nouvelle, de se plier aux nécessités locales et à l'exiguïté des budgets municipaux. Il y a là toute une éducation à faire !

Dans ces circonstances, si l'hygiène veut avoir le dernier mot et faire respecter ses décisions, elle fera bien d'y apporter une mesure et une prudence extrême. En se montrant tyrannique, intransigeante, elle aurait inévitablement le dessous.

Il faut qu'elle soit une protection et non une entrave.

Elle est partie jusqu'ici d'un principe parfaitement juste en théorie, mais qui mène loin dans la pratique. Ce principe consiste à interdire toute pratique dont l'innocuité n'est pas absolument démontrée, L'industrie et le commerce partent d'un principe diamétralement opposé, et soutiennent qu'on ne doit interdire que les choses dont l'expérience a prouvé la nocuité. C'est à cette dernière manière de voir que les Parquets se sont ralliés !

Il est indispensable que l'hygiène mette un frein aux falsifications et aux fraudes dont les denrées alimentaires sont l'objet ; mais elle ne doit mettre son veto que dans les cas qui en valent la peine, et ne pas s'exposer, sans motifs suffisants, à ruiner des industries françaises au profit de la concurrence

étrangère, qui n'a pas les mêmes scrupules, et dont les produits s'écoulent librement sur nos marchés !

Dr. JULES ROCHARD.

---

CONSIDÉRATIONS PRATIQUES SUR  
L'HYGIENE DE LA PEAU (1)

---

IV

L'odeur fétide qu'exhalent souvent les habits du bas peuple, surtout celui des compagnes, est, en même temps que dégoûtante d'une espèce presque indéfinissable. Cinq minutes de séjour de l'une de ces personnes dans une grande salle, auparavant bien aérée, suffisent pour y vicier l'air. Il est facile de comprendre combien s'en ressent la santé de ceux qui sont revêtus de ces hardes sales et empestées, et à quel haut degré ils sont susceptibles de gagner certaines maladies, et d'y succomber. Est-il donc hors de la portée de l'hygiène de remédier à tous ces inconvénients ? Certes, non. Il faut veiller à l'amélioration et au perfectionnement de l'hygiène des chambres en prenant les mesures nécessaires pour y pratiquer certaines arrangements convenables. C'est un fait bien connu que, de nos jours par suite d'une construction défectueuse, les poêles, dits suédois, laissent s'échapper, une fois allumés, plus de quatre-vingts pour cent du calorique du combustible, en pure perte. Aussi mériterait-il bien de l'humanité celui qui saurait trouver un meilleur et plus efficace mode de chauffage des appartements, et qui permettrait, après l'adoucissement de la température, d'utiliser le reste du calorique pour les modifications hygiéniques. Il nous faut

---

(1) Suite, voir les Nos. précédents.

prendre encore en sérieuse considération que les habitations ouvrières, sauf de rares exceptions, ne sont pas construites sur des terrains d'un prix élevé, et que, par conséquent, l'addition de quelques mètres carrés à chaque appartement de nouvelle construction, dans le but de les rendre plus salubres, n'augmenterait que de peu le loyer.

En premier lieu, on devrait se préparer, non seulement à pratiquer dans le voisinage immédiat du poêle un vestiaire spacieux dans chaque appartement d'ouvriers, pour en renfermer les hardes, mais encore maintenir cette ventilation d'une manière assidue, jour et nuit, à l'aide de la source de chaleur existante, se basant sur ce fait que, quand il s'agit de chasser les mauvaises odeurs, l'air, appelé directement du dehors, est encore un des moyens les plus efficaces. On devra ménager aussi des garde-literies qui seront arrangés en placarde, disposés dans l'intérieur de la muraille, et s'étendant du plancher jusqu'au plafond ; ils seront en outre munis d'étagères mobiles en fils de fer galvanisé ou zingué, tortillés en tire-bouchon, sur le modèle des fonds à ressort des lits de fer en usage de nos jours. Il va sans dire qu'il faut que ces garde-literies, de même que les vestiaires où seront renfermés les habits, soient pourvus de baies ou de fenêtres facilement accessibles au plumeau et au balai. Il est de nécessité absolue d'étalés, en outre, chaque matin, les objets de la literie de chaque membre de la famille sur son étagère à part, où ils resteront soumis à une ventilation efficace, pendant la saison froide, au moyen d'un air un peu chauffé et appelé directement du dehors, et autant que possible au moment où rayonne le soleil,

Sans aucun doute, un tel arrangement

ne peut que pallier en quelque sorte les inconvénients signalés. Un jour une désinfection dans chaque quartier serait certainement indispensable pour la purification des oreillers, dont les enveloppes et le contenu sont trop souvent infectés par des microbes pathogènes, mais c'est peut-être beaucoup demander pour le moment. Quoi qu'il en soit, nos modifications ne contribueront pas peu à rendre plus confortables les logements ouvriers, où, dans l'état actuel, le lit est la plupart du temps trop encombrant.

Il faudrait encore, de toute nécessité, la plupart du temps, installer dans chaque logement d'ouvriers une cachette bien ventilée par un air frais pour y recevoir le linge sale, cachette qui serait munie d'une enseigne indiquant nettement sa destination.

S'il est admis aujourd'hui comme absolument indispensable que chaque appartement soit pourvu de son cabinet d'aïssances à part, ne pense-t-on pas que, pour des motifs encore plus urgents, il faudrait en aménager un dans chaque habitation ou pièce, ce qui n'est pas le cas, afin d'empêcher que l'air de la pièce commune ne soit sérieusement vicié, toutes les fois que les petits enfants se livrent à leurs besoins naturels, et même en cas de maladie des personnes plus âgées ; ces cabinets, comme l'entrée des vestiaires, ces garde-literies et des placards du linge sale, seraient fermés par deux portes hermétiquement closes.

Une autre cause des plus fréquentes de l'infection de l'air des chambres des ouvriers est la saleté des planchers et des tapis, faits au moyen de chiffons qui, se trouvant immédiatement étendus sur le bois, forment pour ainsi dire de vrais foyers pectifiés. Il faut parer à ces inconvénients en faisant revêtir, au compte du propriétaire de la maison, les planchers

en produits spéciaux, comme le liège linoléum, et en y disposant des tapis chauds faciles à nettoyer, et à imprégner de matières désinfectantes. Si avec ces précautions, l'ouvrier peut avoir de l'eau en abondance dans son domicile, et donner une issue directe aux vapeurs du fourneau par le moyen d'un manteau de cheminée, il aura par le fait même une bonne avance hygiénique.

DR. F. ECKLUND.

#### QUELQUES OBSERVATIONS A PROPOS DE L'AILLAITEMENT.

La mère doit être la nourrice de son enfant et, pour excuser la femme qui se soustrait à cette loi de la nature, on ne saurait invoquer d'autre prétexte que la maladie ou les redoutables exigences sociales qui l'arrachent à la libre expansion de ses sentiments maternels.

Mais une maladie survenant pendant la lactation, quelle conduite doit-on tenir vis-à-vis de la mère et de l'enfant ?

Dans ces circonstances l'entourage affolé de la malade, les commères qui viennent la visiter manquent rarement de lui conseiller de remplacer immédiatement le sein par le biberon. C'est au médecin de calmer un peu ces impatiences et de juger si la gravité de la maladie nécessite la séparation de la nourrice et du nourrisson, pour confier ce dernier à une mercenaire ou pour l'élever par tout autre moyen.

En effet, une simple indisposition, une grippe, une légère attaque de rhumatisme, une fièvre de quelques jours ne sauraient entraîner un pareil sacrifice. Cependant il est des maladies plus graves où il devient urgent de ce prononcer pour la continuation ou la suppression

de l'allaitement, aussi bien dans l'intérêt de la mère que dans l'intérêt de l'enfant.

J'ai vu défendre l'allaitement dès que la nourrice était atteinte d'une maladie virulente, non pas pour soulager celle-ci, mais pour sauvegarder l'enfant. Or, d'après mes propres observations, il n'est pas rare de voir des nourrissons sucer le lait de leur nourrice atteinte d'une fièvre éruptive, variole ou rougeole, d'une fièvre typhoïde même, sans que le nourrisson en soit affecté.

S'il n'est pas démontré que tout virus dont est en possession la nourrice ne s'écoule pas par le lait, il semble bien démontré que le virus rabique par exemple ne saurait s'inoculer par le lait de la femelle enragée.

C'est l'avis de MM. Bouley, Arloing, Colla d'Alfort que je consultais il y a quelques années, à l'occasion d'un procès auquel je fus mêlé. Un chien enragé ayant mordu des vaches et une truie, il s'agissait de savoir si les veaux et les petitsscochons tétant leur mère avaient pu devenir enragés. Les éminents professeurs que je viens de citer confirmèrent à l'unanimité dans leurs réponses l'opinion que j'avais soutenue.

Ce qui est vrai, pour le virus rabique, ce poison si subtil, semble, comme je l'ai dit plus haut, exister pour d'autres affections virulentes.

La crainte d'empoisonner l'enfant, en lui laissant téter le lait d'une femme atteinte d'une de ces maladies ne suffit donc pas pour qu'on lui retire son nourrisson.

Mais m'objectera-t-on, si le virus n'est pas sucé avec le lait, la contagion, pour certaines maladies, comme la rougeole, la scarlatine, la variole, peut se faire par la simple cohabitation, suivant la règle générale de la transmissibilité des principes morbides.

A cela je répondrai qu'en ce qui concerne la rougeole en particulier, la contagion ayant sa plus grande fréquence dans la période des prodromes et de l'éruption, l'enfant qui doit contracter la maladie, est généralement atteint lorsque le médecin est appelé à soigner la nourrice.

Si, au contraire; une maladie s'aggravant, la sécrétion lactée diminue, il n'y a plus à hésiter, l'intérêt de la mère, le sort de l'enfant exigent une prompte séparation,

Cette séparation doit encore avoir lieu lorsque l'état de la mère oblige celle-ci à absorber des médicaments pouvant nuire à l'enfant par leur passage dans le lait.

On sait en effet qu'un grand nombre de médicaments absorbés par les nourrices sont susceptibles de se retrouver dans le lait. Ainsi l'arsenic, le carbonate d'ammoniaque, l'iode de potassium, etc., etc.

Les uns, comme l'anis et la plupart des plantes de la famille des ombellifères, parfument le lait, que l'enfant suce avec plus d'avidité; d'autres, comme la belladone, passent pour avoir le pouvoir d'arrêter la sécrétion lactée. Quelques ombellifères, comme le cumin, exercent sur l'organisme une influence suffisante pour réveiller la sécrétion lactée tarie, même depuis longtemps.

Aussi, lorsqu'une affection entraîne l'arrêt de la sécrétion lactée, a-t-il été quelquefois possible de la réveiller à la fin de la maladie en soumettant la nourrice à ce médicament, comme l'a observé le docteur Barbaste.

Je n'ai jamais trouvé l'occasion de vérifier ce fait; mais j'ai maintes fois usé du procédé, pour raviver la sécrétion lactée non complètement tarie chez des femmes ayant été atteintes de fièvre typhoïde ou autre affection plus ou moins

grave, comme pour entretenir la sécrétion diminuée sans cause apparente, et je n'ai eu le plus souvent qu'à me louer de ses bons effets.

En résumé, je crois que généralement il ne faut jamais trop se hâter de retirer à un enfant le sein de sa mère malade, et cela autant dans l'intérêt de l'enfant que dans l'intérêt de la mère, dont l'état fébrile pourrait être augmenté par cette brusque séparation.

DR. DEGOIX.

---

## NOUVELLES.

---

**NOMINATION.**—Nous sommes heureux de compter aujourd'hui un Correspondant nouveau dans le distingué secrétaire de la Société d'hygiène de Florence (Italie) M. le Dr. Carlo Georgiéri de Firenze.

**TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HYGIÈNE.**— Pour répondre à plusieurs demandes qui nous ont été adressées relativement à notre Traité d'Hygiène nous annonçons qu'il sera prêt pour la reouverture des classes au mois de septembre prochain. Ce traité comprendra dix leçons.

Merci du bienveillant accueil que l'on fait déjà à notre ouvrage.

---

# DR. J. I. DESROCHES,

**Redacteur-en-Chef**

— ET —

**ADMINISTRATEUR.**

## TABLE DES MATIERES.

	PAGES.		PAGES.
Absinthe.....	78	Hygiène intellectuelle .....	7
Acte de fabrique pour New-York....	70	"    municipale.....	106
Alcoolisme.....	104, 150	"    de la peau.....	161, 183, 212
Aliments (infl. des ) sur les dents.....	192	Journal [ notre ] .....	1, 116
Allaitement .....	214	Infamie .....	48
Assainissement des Cimetières.....	189	Incinération des déchets .....	149
Assainissement de Montréal....	68, 108	Inspection des Viandes.....	164
Babas [ Danger des ] .....	155	Intempérance.....	46
Bibliographie.....	64, 195	Interdiction des alcools en Espagne	164
Bulletins mensuels.....		Korosi Joseph.....	78
.....10, 33, 65, 81, 113, 165,	202	Lait .....	20
Bureau de santé de Montréal.....	50	L'umière et Hygiène.....	28
Buveurs [Maux des] .....	193	Margarine et le beurre.....	63
Choléra.....	48	Médecine maternelle .....	21
Consomption .....	7	Mortalité des enfants... ..	22
Commission prov. d'Hygiène.....	57	Mortalité de Montréal.....	47, 187
Congrès de Vienne.....		Ma'adie du siècle.....	62
Chroniques de l'Hygiène en Europe		Membres Correspondants.....	79
.....3, 40, 53, 88, 172, 184,	204	Nécrologie .. .	169
Construction à Montréal .....	191	Nominations.. ..	11, 48, 56
Conseils de la saison.....	153	Protégeons la vie humaine .....	110, 123
Croup.....	126	Question technique [ une ].....	84
Dom Pedro II .....	116	Surmenage intellectuel.....	44, 60
Eau [ ' ] potable et le plomb.....	31	Traité Élémentaire d'Hygiène.....	117
Eau [ analyse de l' ] .....	39	Première leçon : de l'homme.....	118
Fièvre typhoïde.....	98	Deuxième " : des conditions indivi-	
Hygiène [ avenir de l' ].....	211	duelles.....	137
"    au Collège Joliette.....	156	Troisième " : l'air et ses altérations	165
"    en Europe .....	93	Quatrième " : des habitations.....	117
"    des habitations.....	101	Cinquième " : hygiène de la peau... ..	197
"    "    Eglises.....	8	' Tout [ Le ] à l'égout à Montréal... ..	157
"    de l'enfance .....	59, 71, 95, 109	Toxicité des alcools due à la sophis-	
"    générale .....	11, 34	tication.....	160
"    infantile.....	17		

Chemins de fer et routes, aqueducs, égouts,  
ponts, arpentages publics et particu-  
liers, subdivisions cadastrales.

{ Plans et dévis pour constructions civiles  
et religieuses, établissements industriels,  
constructions privées.  
Expertises, arbitrages, expropriations.

**J. EMILE VANIER**  
INGENIEUR CIVIL ET SANITAIRE,  
ARPENTEUR PROVINCIAL, ARCHITECTE.

BUREAUX : NO. 61 RUE ST-JACQUES

**MONTREAL.**

**Brevets d'invention, Marques de Commerce**  
Dessins de Fabriques, Droits Auteur (Canada et Etranger).

Les Corporations et le public sont respectueusement invités  
à correspondre.

---

*A Messieurs les Médecins*

Cet établissement a été fondé par le Gouvernement Provincial dans le but de fournir à notre population un vaccin pur, et par le fait même, faire cesser cette antipathie qui existe non contre la vaccination, mais contre l'emploi de vaccin provenant de l'étranger.

Cet Institut Vaccinogène, à l'instar de ceux de la France et de l'Angleterre, est soumis à une surveillance rigoureuse de la part du Gouvernement, et nul vaccin ne peut être livré au commerce avant d'avoir été préalablement inspecté; ainsi Messieurs les Médecins peuvent être parfaitement certains qu'en s'adressant à cet établissement ils recevront toujours de la lymphé très pure, ne causant jamais de ces accidents regrettables que l'on a déplorés trop fréquemment après s'être servi de ces vaccins contenant des corps étrangers v.g. pus, sang, débris de tissus, etc., etc., et que l'on rencontre malheureusement trop souvent dans le commerce.

Le vaccin n'est garanti d'une manière positive que pendant l'espace de trois semaines, et enfin qu'il n'y ait pas d'erreur ou de duperie, chaque enveloppe contenant le vaccin portera la date de l'emmagasinage et la signature du Médecin Gérant.

PRIX.—Une boîte contenant 10 pointes \$1.00.

Une remise libérale est accordée aux Bureaux de Santé et à Messieurs les Pharmaciens.

DR. ED. GAUVREAU, *Propriétaire et Gérant.*

**SOCIÉTÉ D'HYGIÈNE de la PROVINCE de QUÉBEC,**

Pres. J. L. Archambault ; 1er vice p. C. A. Pfister ; 2e vice p. Dr. J. L. V. Cléroux ; Tres. J. Z. Resther ; Sec.-Gén. Dr. J. I. Desroches. Comité de Régie MM. Mount, Fafard, Foucher, Gray, Barry Lachance, Vanier.

---

MAISON FONDÉE EN 1859.

**HENRY R. GRAY,**

**CHIMISTE-PHARMACIEN**

**144, RUE ST-LAURENT, 144,  
MONTREAL.**

---

*Médecins, Hopitaux, Dispensaires, Couvents, Collèges, Universités  
etc., fournis de Drogues Appareils chimiques à conditions  
libérales, au prix du gros, qualité garantie*

---

**BUREAU PUBLIC D'ANALYSES**

---

**C. A. PFISTER**

PROFESSEUR DE

**PHYSIQUE et de CHIMIE**

— A —  
L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE

**No. 162 Rue Mignonne.**

Coin St-Denis.

**MONTREAL.**

**N. FAFARD M. D.**

PROFESSEUR DE

**CHIMIE**

— A —

L'UNIVERSITÉ LAVAL

**344 Rue Amherst 4**

**MONTREAL.**

Analyses Chimiques Qualitatives et Quantitatives—Essais de Minéraux—  
masie—Substances Pharmaceutiques —Produits Industriels—Denrées Ali-  
mentaires et Boissons—Examens Microscopiques — Recherches Toxicolo-  
giques, Etc., Etc.

Consultations sur les questions de Chimie et de Physique Industrielle Ets.,